

**11<sup>EME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE LA C.F.D.T-M.A.E-TOGO DU 12/12/2012**

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mil douze et le Mercredi 12 Décembre s'est tenue à l'Auditorium de l'INSTITUT FRANÇAIS du TOGO (I.F.T) à Lomé (TOGO) ; la 11<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire (A.G.O) de la CFDT-MAE-TOGO sous la présidence de Monsieur Agbokè Kossi MOUMOUNI, Secrétaire Général Adjoint sortant assumant l'intérim de la Secrétaire Générale Mme Pénélope MESSAN-KRIEF

Ont pris part à cette A.G.O et ont donné procuration ceux dont les noms figurent en annexe.

Prévue pour 18h00, l'A.G.O n'a effectivement commencée qu'à 18h 20mn avec à son ordre du jour :

- 1- Rapport d'activités
- 2- Rapport financier
- 3- Divers
- 4- Election du nouveau bureau

Au premier point à l'ordre du jour, le secrétaire général sortant à d'abord souhaité la bienvenue à l'assistance, ensuite a demandé une minute de silence en mémoire des camarades de lutte décédés et a enfin lu un discours d'ouverture des travaux de l'A.G.O.

Après la lecture du discours d'ouverture, le Secrétaire Général Adjoint sortant a fait l'exposé sur les activités menées par le Bureau de la Section depuis le 31 Octobre 2011 date de la 10<sup>ème</sup> A.G.O jusqu'au 25 Octobre 2012 avec pour événements particuliers :

- 2 C.C.L (01 Déc. 2011/ 05 Oct. 12)
- 2 C.C.P (30 Avril 2012/ 24 Oct. 2012)
- 1 A.G.C tenue à l'Auditorium sur l'harmonisation des contrats de travail le lundi 03 décembre 2012.

Le bureau de la Section a eu à présenter à l'employeur **les doléances du Personnel de recrutement local à la C.C.L du 05 Octobre 2012** entre autres :

- Revalorisation de la grille salariale
- Harmonisation de la grille salariale (I.FIT/ Ambassade
- Organisation du travail a la section consulaire
- Aménagement du temps de travail pour le personnel administratif
- Assurance maladie durant la retraite
- Information sur l'obtention de la nationalité Française après 15 ans de service pour les recrutés locaux togolais
- **Thèmes abordés par l'Administration**
- Harmonisation des contrats de travail
- Evaluation annuelle des recrutés locaux
- Validation du projet de règlement intérieur sur les relations employeur – employés à l'I.F.T
- Fermeture de l'I.F.T du 31 décembre 2012 jusqu'à sa réouverture et son incidence sur le personnel A.D.L
- Modification des activités de l'I.F.T et son incidence sur le personnel A.D.L

**Les procès-verbaux des C.C.L en annexe.**

Sur le deuxième point à l'ordre du jour, le Trésorier Général sortant M. Komi Egbli GBEZAN a fait d'abord état de l'évolution des adhésions, ensuite de l'état des cotisations envoyées au SYNDICAT en France et enfin de la fête du 1<sup>er</sup> Mai 2012.

Sur **67 recrutés locaux** (Français et Togolais) de l'Ambassade et de l'I.F.T, **41 recrutés locaux CFDT** sont à jour de cotisation exercice 2011-2012 ; **12** dont **2 décès**, **3 radiés** et pas à jour de cotisation, **14 ne font pas partis du Syndicat CFDT**

La section CFDT-MAE du Togo n'a pas de source de revenu particulière. Il n'y a pas aucune cotisation spéciale fixée à l'exception des droits d'adhésion annuelle. Chaque membre cotise 5 000 F CFA (7,62 euro) par an. Nous envoyons 4 592 F CFA (7 euro) à la section à Paris. Les 408 F CFA (0,62 euro) constituent notre seule source de revenu.

C'est avec ce reliquat de 0,62 euro que nous devons faire face à nos dépenses en saisie, internet, photocopie et divers. Pour pouvoir avoir un peu de fonds en

permanence pour des urgences, nous avons axé notre politique sur des cotisations bénévoles surtout des membres du bureau. Il est à noter la contribution volontaire d'une manière ou d'une autre de certains membres. En cette année 2012, nous avons enregistré **5 nouvelles adhésions**. En plus des cotisations de 18 membres, nous avons pu envoyer au mois de septembre un premier chèque de 161 euros à la section à Paris à la trésorerie et un deuxième chèque sera envoyé prochainement car nous sommes en train de divulguer et d'expliquer le nouveau barème de cotisations à tous les membres et adhérents.

Avec la participation financière des uns et des autres et même de certains de nos employeurs, nous avons une fois encore pu nous rassembler le 1<sup>er</sup> mai autour d'un petit pot au bord de la mer. Il est à noter la présence de son excellence M. l'Ambassadeur, le Chef du service Commun de Gestion et le Chef de COCAC.

Avec la participation et contribution volontaire des uns et des autres et surtout du bureau nous avons pu maintenir en caisse une somme de 24 461 F CFA soit 37,29 euro pur les activités du bureau.

Sur le 3<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour constituent la rubrique QUESTION-REponses des rapports présentés ; l'assistance a posé des questions sur le fonctionnement du bureau sur le plan financier compte tenu du manque de fonds à sa disposition faute de subvention syndicale qu'octroyait avant le syndical à la section ensuite sur la vérification du quitus à donner au T.G. sortant par le commissaire aux comptes et enfin sur les cas de licenciements et de départs en retraite anticipée de certains collègues e l'I.F.T qui a suscité un débat houleux compte tenu de la gravité de cette information qui est une rétention d'information par les deux (02) délégués de l'I.F.T qui n'ont pas tenu informé le bureau de la section.

C'est dans cette optique que lors de la présentation du nouveau bureau de la section à M. Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo et de M. Roland BREJON, Premier conseiller, le Secrétaire Général du Bureau M. MOUMOUNI A. Kossi a posé la question aux deux responsables de l'administration qui ont soulevé lors de leur réponse que les deux délégués de l'I.F.T sont bien informés des démarches administrativo-juridique entreprises par l'employeur et a souhaité que le bureau rencontre M. Etienne CAZIN, Directeur de l'I.F.T pour d'amples informations.

Au quatrième point à l'ordre du jour, il a été mis sur pied un bureau de séance composé de trois (03) membres pour procéder et diriger les élections en vue du renouvellement du bureau de la section CFDT-MAE-TOGO.

Après des élections libres, démocratiques et transparentes avec un total de 41 inscrits dont 38 (ont pris part aux votes) votants ; le bureau élu est composé comme suit :

- **SECRETARE GENERAL** : Agbokê Kossi MOUMOUNI avec 65,78 % : 25 voix pour 12 contre et un bulletin nul.
- **SECRETARE GENERALE ADJOINTE** : Mme Nelly SOGOYOU : 100 % : 38 voix pour et 0 contre
- **TRESORIER GENERAL** : M. Komi Egbli GBEZAN 100 % 38 voix pour et 0 contre
- **TRESORIER GENERAL ADJOINT** : M. Akoété J. P DEGBEY 100 % 38 voix pour 0 contre

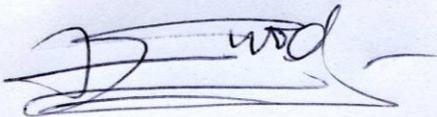
L'occasion fut alors donnée au nouveau bureau en un tour de table de prendre la parole pour remercier l'assemblée pour la confiance placée en lui et de promettre travailler non seulement avec abnégation pour la bonne marche de la section mais également tout mettre en cause pour exécuter le **programme d'action 2012-2013** fixé par le bureau. Les points à l'ordre du jour étant épuisés, les travaux de la 11<sup>ème</sup> A.G.O du 12/12/12 ont pris fin à 20h27 mn.

A la fin des travaux un cocktail a été offert à l'assistance par le nouveau bureau.

Fait à Lomé, le 19 décembre 2012

**SECRETARE DE SEANCE**

M. Kossi Antoine SEWODJI



**SECRETARE GENERAL  
DE LA SECTION CFDT-MAE-TOGO  
M. Agbokê Kossi MOUMOUNI**

